

Chambre Belge des Traducteurs, Interprètes et Philologues

Belgische Kamer van Vertalers, Tolken en Filologen

Rapport annuel 2005

Rue Montoyer 24, B 12 B-1000 Bruxelles Tél.-fax: +32.2.513.09.15 www.cbtip-bkvtf.org



Table des matières

rejace	
1 Nouvelles administratives	5
2 Rapports	7
2.1 Réunions et rencontres	
2.1.1 Deux assemblées générales extraordinaires	
2.1.2 Réunions nationales	
Cinquantenaire	
Réunions des interprètes	
Money-Money	
Traduction et droits de l'homme	9
Nouvel an 2006	
2.1.3 Rencontres régionales	
Visite de Courtrai	
Conférence : du Licencié au Master	
Collaboration avec la Vereniging Algemeen Nederlands	11
Les « borrelavond » font tache d'huile	
2.2 Formations	
Mini-formations et ateliersLiège	
2.3. Actions	
Demande de l'appellation « Royale »	
Négociations UNPLIB-FVIB	
Demande de récupération du siège au Conseil Supérieur	
Action Van Dale	
Projet de loi pour traducteurs jurés	14
La norme et le certificat CEN	
Opérations carrières	15
Pétition pour des cabines d'interprétation au tribunal d'Anvers	
Lettre à Trados concernant Open Office	
2.4 Publications	
Linguiste : fidèle à soi-même	
Nouvelles de la CBTIP	
Site web et base de données : travail plus long que prévu	
FastInfO: les échanges rapides	
Contacts avec la presse Annuaire: les travaux ont commencé	
2.5 Contacts internationaux.	
Congrès statutaire FIT	
Le congrès mondial pour traducteurs et interprètes de la FIT	
Contacts avec la NGTV	
Contacts avec l'ITIA	
Réseau franco-allemand	21
Réseau franco-anglais	22
2.6 Gestion journalière	
Liste des personnes admises dans la période janvier-décembre 2005	
Rapport financier 2005	
Examens pour traducteurs jurés	
Contacts avec les écoles	
2.7 Interprètes	27
3 Projets	29
3.1 Réunions, rencontres, formations	
Rencontre réseau franco-allemand à Bruxelles	
Colloque « Les entreprises et les langues »	29
Norme CEN et certification	
Traductions littéraires (fiction et non-fiction)	
Ateliers consacrés à la traduction juridique	
Colloque relatif à la traduction et à l'interprétation médicale	
Visites/promenades éducatives	30

Mini-formations	30
Ateliers à Liège	30
3.3 Actions	31
Demande d'appellation «Royale»	
Négociations UNPLIB-FVIB	31
Demande de récupération du siège au Conseil Supérieur	
Norme CEN et certification	31
Projet de loi pour les traducteurs jurés	31
Cartes de membre	32
3.4 Publications	32
Le LinguisteSite web	32
Site web	32
Annuaire	33
3.5 Contacts internationaux	33
Remerciements	34

Préface



Le rapport annuel compte au nombre des initiatives les plus récentes de la CBTIP. Il a naturellement pour objet de répondre aux interrogations sur les activités de la CBTIP, régulièrement exprimées par les membres, les membres potentiels mais aussi les observateurs externes. Il illustre en outre notre volonté d'atteindre à une meilleure visibilité.

Les nouvelles de la CBTIP ne manquent pas cette année : le bureau a déménagé et une nouvelle secrétaire a été engagée ; le bulletin d'information et les cartes de membre sont remis en vigueur ; enfin, tout est fait pour qu'un site web nouvelle mouture puisse être rendu disponible sous peu! Mais la liste ne s'arrête pas là : la loi pour les traducteurs jurés, la participation au Conseil Supérieur des Indépendants et les négociations avec la Federatie voor Vrije en Intellectuele Beroepen et l'Union nationale des professions libérales et intellectuelles de Belgique sont autant d'initiatives en cours.

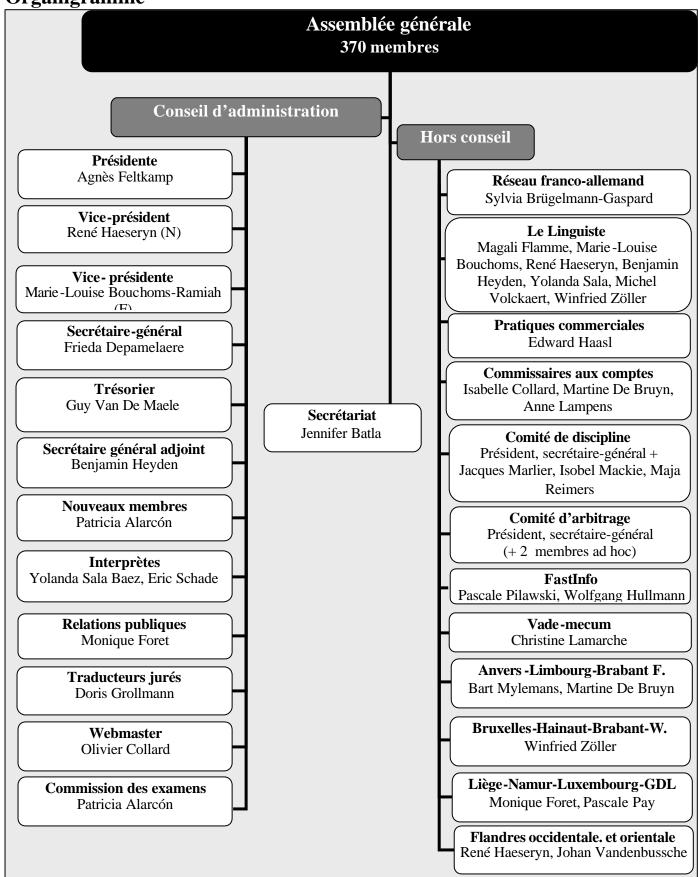
Davantage de rencontres ont par ailleurs été organisées cette année, souvent dans une ambiance détendue et sur des thèmes instructifs – non seulement en Wallonie et à Bruxelles, mais aussi, de plus en plus souvent, en Flandre.

Plusieurs membres ont initié des pétitions à diverses échelles avec le soutien du Conseil. Ceci a permis d'attirer l'attention sur la CBTIP, dont il a même été question dans plusieurs journaux et magazines.

Le secteur de l'interprétation, soumis à l'intense pression du marché, fait l'objet d'une attention particulière. La CBTIP constitue un instrument unique de protection des interprètes, qu'elle continuera de soutenir dans ce contexte difficile.

Ainsi donc, l'immobilisme n'est pas de mise. Plusieurs des initiatives précitées ne sont que des prémices, sur lesquelles s'appuieront des développements ultérieurs. Nous nous attelors donc résolument à leur concrétisation, avec l'aide d'effectifs unis et enthousiastes.

Agnès Feltkamp (Traduction : Pascale Pilawski) **Organigramme**



1 Nouvelles administratives



Ayant abandonné le vénérable bâtiment de la rue Ravenstein, qui n'offrait plus les facilités nécessaires à l'évolution de la CBTIP au fil du temps, nous avons intégré nos nouveaux bureaux du 24, rue Montoyer, à 1000 Bruxelles, le 1^{er} juillet dernier.





Gai et lumineux, l'endroit est parfaitement adapté aux usages modernes en matière d'installations de bureaux. Le bâtiment abrite de nombreuses autres organisations, ce qui permet à la CBTIP de se situer dans un contexte plus large et de bénéficier du rayonnement qu'elle



mérite.

Le déménagement est allé de pair avec le secrétaire : Mme Jennifer Batla, qui se tient à la membres du Conseil d'administration, est le fonctionnement de la CBTIP. Elle est également la personne de contact au bureau et au siège administratif.

recrutement d'une nouvelle disposition des membres et des chaînon indispensable au bon le lien avec le monde extérieur et

Frieda Depamelaere (Traduction : Pascale Pilawski)

Les secrétariats ancien et actuel Les salles de réunions ancienne et actuelle Jennifer Batla (photos A. Feltkamp)

2 Rapports

2.1 Réunions et rencontres

2.1.1 Deux assemblées générales extraordinaires

La nouvelle loi sur les ASBL exigeant la mention explicite de certains points dans les statuts, deux assemblées générales extraordinaires ont été convoquées. Faute d'avoir apporté les modifications requises aux statuts avant la fin 2005 en effet, notre association aurait pu être déclarée illégale.

Pour pouvoir voter valablement, il était nécessaire que le quorum des 2/3 des membres (personnes présentes + procurations + votes par correspondance) soit atteint. L'approbation des modifications nécessitait elle aussi l'obtention du quorum des 2/3 des voix.

L'on comptait 21 membres présents et 11 procurations lors de la première assemblée générale extraordinaire, soit un total de 32 membres représentés. Le quorum des 2/3 n'étant pas atteint, l'assemblée fut dissoute et une seconde assemblée générale extraordinaire, convoquée.

Lors de cette seconde assemblée, le quorum n'était plus exigé et les propositions pouvaient être votées à la majorité des 2/3 des membres présents et représentés. Compte tenu des procurations, 76 membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu voter valablement et toutes les modifications proposées ont été acceptées à la quasi-unanimité.

Frieda Depamelaere (Traduction: Pascale Pilawski)

2.1.2 Réunions nationales

Cinquantenaire



Le 14 mai 2005, 50 ans précisément après la première publication de ses statuts, la CBTIP a célébré son jubilé par une après-midi de conférences. Jean-Bernard Quicheron, qui a précédemment occupé, 18 ans durant, le poste de Président de la CBTIP, a ouvert la séance



sur un rappel de l'histoire et un exposé des raisons d'être de notre association. Le professeur Theissen a ensuite démontré que les langues parlées en Belgique présentent toutes des caractéristiques « nationales », après quoi le professeur Rifflet a rappelé les prémices de la construction européenne. Ces allocutions ont été suivies d'un dîner de gala au



cours duquel les membres ont pu no uer de nouveaux contacts et de nouvelles amitiés. A cette occasion, Cathy van Poucke et Souli Boussiou, avec leurs tableaux, et Johan Vandenbussche et Edward Haasl, en enchaînant poèmes et fables, ont démontré que les membres cumulaient les talents;

l'ancien Président Gustave Cammaerts nous a quant à lui régalés de l'une de ses compositions au piano. La célébration a enfin accueilli une exposition des ouvrages traduits par les membres.

(Traduction: Pascale Pilawski) (photos du cinquantenaire par Thomas Seeliger et Tobias Rothe)

Réunions des interprètes

La Commission des interprètes de la CBTIP a organisé une journée de discussion afin d'entendre les différents intervenants du monde de l'interprétation en Belgique. La rencontre,

qui a eu lieu le 28 mai dans les anciens locaux de la CBTIP, a d'ailleurs été la dernière réunion en ces lieux. Plus de 40 personnes y ont participé. En ce qui concerne les orateurs, il y avait Max de Brouwer pour Belagora, André Josten pour l'AIIC, Ton Macel pour les nouveaux Hats membres de l'Union européenne, le directeur de Plus! et Pol Marchal en tant qu'utilisateur des services des interprètes professionnels.



Plusieurs possibilités ont été débattues, des contacts prometteurs ont été noués et la nécessité de conjuguer les efforts a été mise en lumière. A présent, l'essentiel sera d'éviter les actions faisant double emploi et de faire prendre conscience des réalités de la profession d'interprète dans la conjoncture actuelle.

Yolanda Sala (Traduction: Sylvie Carpent)

Le 8 février 2006, la CBTIP a rassemblé autour de la table les interprètes et autres acteurs de la scène interprétative. La plupart des écoles d'interprètes étaient représentées par leurs coordinateurs et responsables de stages; en outre plusieurs membres de la CBTIP étaient présents.

Il est apparu que chaque école utilise ses propres modalités de stage (= l'interprétation par des étudiants, sous la houlette de l'école). De plus, chaque école s'impose une certaine retenue au niveau de son action sur le marché. En général les stages se limitent au non-marchand (e.a. les ONG); toutefois certains stages sont effectués auprès des organismes et pouvoirs publics (e.a. des ministères).

Le second point abordé concernait le marché, ses prix et ses conditions. Il a été rappelé que toute entente de prix est illicite. Ce qui n'interdit aucunement la discussion et la publication de prix pratiqués.

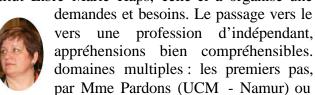
Ensuite, la problématique des frais de stationnement et les per diem ont été abordés sans engendrer de véritables conclusions.

Eric Schade

Money-Money

Les contacts avec les écoles et les étudiants normalement amenés à devenir nos futurs collègues et, peut-être, de nouveaux membres, font partie des intérêts primaires de la CBTIP Dans ce cadre, et en partenariat avec l'Institut Libre Marie Haps, celle-ci a organisé une

journée spécialement axée sur leurs monde du travail, et plus particulièrement soulève en effet des questions et des Les informations ont eu trait à des avec les guichets d'entreprise présentés



les bases, trucs et astuces de la comptabilité (M. Pattyn, Vice-président du BIBF) pour en arriver aux défis de la pension (MM. André et Simons, Fortis). Les orateurs se sont pris au jeu linguistique et, grâce à leur présentation bilingue, ont exigé des étudiants interprètes de l'Institut Libre Marie Haps, secondés pour la partie néerlandophone par des étudiants de Vlekho, un travail en cabine plutôt pointu, apte à leur montrer ce que pourrait être leur futur métier.

Monique Foret

Traduction et droits de l'homme

Tel était le thème choisi par la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) pour la journée mondiale de la traduction 2005. La CBTIP l'a repris pour faire l'état de la situation actuelle des traducteurs et interprètes jurés, garants indispensables au respect des droits de l'homme définis dans la déclaration universelle et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales.

Tout accusé a droit à être informé, dans le plus court délai, dans une langue qu'il comprend de la nature et de la cause de l'accusation portée contre lui et à se faire assister gratuitement d'un interprète, s'il ne comprend pas ou ne parle pas la langue employée à l'audience (art. 6 de ladite Convention).

Les lieux choisis cadraient idéalement avec ce sujet, car c'est à l'Abbaye de Kortenberg que fut signée en 1312 la fameuse Charte garantissant déjà au Moyen Age des droits humains fondamentaux dans le Duché de Brabant. Après une introduction générale sur le sujet par la Présidente, Doris Grollmann, responsable de la commission des traducteurs jurés, a brossé un



tableau de la situation actuelle. L'absence d'un statut pour les traducteurs et interprètes jurés est une entrave fondamentale au respect des droits de l'homme.

Conséquences de l'absence d'un statut

Le dérèglement total

- Nominations arbitraires sans vérification de la compétence professionnelle
- Certains tribunaux obligent les candidats non diplômés de passer l'examen de la CBTIP
- Examen d'aptitude à Turnhout organisé par le tribunal
- À Anvers, obligation de suivre une formation consacrée par la réussite d'un examen

Manque de compétence

- Certains interprètes émanent à peine de l'enseignement primaire
- > Ignorance de la culture de l'accusé
- ➤ Ignorance du système social et juridique du pays d'origine de l'accusé et/ou de la Belgique
- > Ignorance, violation de toute déontologie

L'arbitraire et le laisser aller

- > Absence d'un code de déontologie
- > Absence de la définition des droits et obligations des traducteurs et interprètes jurés
- Les traducteurs et interprètes jurés manifestement incompétents ne sont pas rayés

Autres obstacles à une bonne prestation de service

- > Ignorance du métier du traducteur et de celui des interprètes
- ➤ Pas de possibilité pour le traducteur/interprète de consulter le dossier pour se préparer valablement
- Difficultés d'interpréter au pied levé un jugement belge vers une autre langue
- ➤ Pas de distinction entre langue active et langue passive
- >Souvent, le niveau sonore dans la salle d'audience empêche l'interprète de bien suivre les débats

▶...

Ensuite il a été fait le point sur l'Avant-projet de loi insérant un chapitre VIbis portant



statut des traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935. Suite à une réorganisation au sein du cabinet du ministère de la Justice, M. Jacobs, l'orateur initialement prévu, a dû se désister. Un entretien d'information au cabinet a néanmoins permis à Doris Grollmann d'informer l'assemblée sur le projet et son évolution.

La future loi qui donnera enfin un cadre juridique clair à ces professions sera nécessairement suivie d'arrêtés royaux d'exécution portant notamment sur les mesures transitoires pour les traducteurs et interprètes jurés déjà reconnus auprès des tribunaux. Selon les contacts au cabinet, le texte définitif sera encore adopté dans le courant de cette année.

Le séminaire s'est terminé par un exposé du professeur Hans-Werner am Zehnhoff qui a présenté la nouvelle version du célèbre dictionnaire juridique quadrilingue Le Docte, qui sortira en 2006. Cet ouvrage a été complètement réorganisé (la langue de départ est dorénavant le néerlandais, mais des index permettent les consultations à partir des 3 autres langues), le nombre de termes a considérablement augmenté et l'ensemble du traitement lexicographique a bénéficié d'une approche professionnelle et multidisciplinaire (juristes, lexicographes, informaticiens) plus rigoureuse que jamais.

Doris Grollmann

(photos QIN Zhiguan)

Nouvel an 2006

Le 13 janvier, les membres de la CBTIB ont fêté le Nouvel An. Comme le veut la tradition, le dîner (dans le restaurant Péché Mignon, Bruxelles) était précédé d'une réception offerte gratuitement aux membres. C'est une occasion unique pour les membres de la direction et les affiliés de se rencontrer.



(traduction : Ann De Winne)

2.1.3 Rencontres régionales

Visite de Courtrai

La visite de la ville de Courtrai, organisée le samedi 1er octobre 2005 par la section Flandres occidentale et orientale, a réuni près de 40 participants (membres accompagnés ou non de leur famille). Deux guides, un néerlandophone et un francophone, ont pris en charge quelque 20 personnes chacun, pour lesquelles l'Hôtel de ville, l'Eglise O.-L.-Vrouw, l'Eglise Sint-Maartens et le Béguinage n'ont désormais plus aucun secret. Les promeneurs étaient attendus à 18 h au restaurant 't Zelfde maar Anders, après quoi ils ont clôturé cette agréable sortie autour d'un petit verre pris sur la Grand-place. Ce fut une après-midi intéressante, agréable et bénie des dieux de la météo!

Johan Vandenbussche & Philip Coucke (Traduction: Pascale Pilawski)

Conférence : du Licencié au Master

Le jeudi 24 novembre 2005 au soir, le professeur J. Buysschaert, du département de traduction de la Hogeschool Gent, nous a exposé les nouvelles formes de l'enseignement supérieur. La rencontre s'est clôturée sur une réception à laquelle nous avait conviés l'école elle-même.

La conférence s'adressait aux employeurs potentiels des diplômés de la Hogeschool, aux entreprises et aux organisations de même qu'aux membres de la CBTIP. Le professeur Buysschaert s'est penché sur les implications des réformes du BaMa (Bachelor & Master) dans la branche de linguistique appliquée, l'ancienne formation en traduction et interprétation. A cette occasion, il a expliqué la manière dont la formation des candidats et des licenciés dans ce domaine se mue actuellement en une formation Bachelor suivie d'un choix de formations Master dans différents domaines.

Pour un rapport plus complet : voir Le Linguiste.

Frieda Depamelaere (Traduction: Pascale Pilawski)

Collaboration avec la Vereniging Algemeen Nederlands

Au cours de la soirée-débat organisée le jeudi 3 mai 2005 à Gand, René Haeseryn a décrit l'action que mène la Vereniging Algemeen Nederlands (co-organisateur) sur le thème de la traduction néerlandaise du langage culinaire. Depuis le début de 2004 en effet, la section Flandre orientale œllabore activement avec la Taalcommissie van de Academie voor de Streekgebonden Gastronomie (commission linguistique de l'académie pour la gastronomie régionale), à 's Gravenwezel, qui s'est donné pour mission de renforcer la notoriété de la version néerlandophone disponible des termes culinaires français. L'existence, dans les cercles du mouvement flamand, d'une riche tradition en la matière, a été illustrée par des exemples.

A l'issue de cette allocution, l'inspecteur honoraire G. De Buysscher a révélé de nouveaux termes utilisés dans l'enseignement et d'autres mots dignes d'être soulignés encore.

Au cours de la soirée-débat organisée le mardi 13 décembre 2005 à Gand, René Haeseryn a commenté la 14e édition du Van Dale Groot Woordenboek van de Nederlandse Taal, de même que d'autres ouvrages linguistiques et de traduction de la lexicographie de Van Dale.

L'inspecteur honoraire G. De Buysscher s'est ensuite penché sur les modifications apportées à l'orthographe néerlandaise en 2005, le Van Dale Basisspellinggids (1e édition, 2005) à l'appui. L'ouvrage, en réalité destiné aux premières années de l'enseignement secondaire est, de par sa formulation claire et intelligible, extrêmement utile à tous les usagers du néerlandais écrit.

René Haeseryn (Traduction : Pascale Pilawski)

Les « borrelavond » font tache d'huile

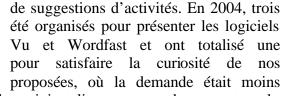
Née à Gand, l'initiative, qui réunit une fois par mois les membres autour d'un verre, fait tache d'huile : après Leuven, elle se répand aujourd'hui à Courtrai et à Anvers. Le premier « borrelavond » francophone a désormais eu lieu, à Charleroi et le premier bilingue à Bruxelles. Ces rencontres sont pour les membres l'occasion rêvée de se retrouver en cercle restreint et de s'entretenir de questions professionnelles — ou, au contraire, de thèmes totalement étrangers à la branche ! — dans une ambiance détendue.

(Traduction: Pascale Pilawski)

2.2 Formations

Le sondage de 2003 organisé pour connaître les attentes des membres en matière de formation

avait permis de dégager une vingtaine premiers ateliers d'une journée avaient de mémoire de traduction, Trados, Déjà cinquantaine de participants. En 2005, membres dans les autres matières



grande, une formule plus souple a été adoptée, les mini ateliers : un membre expert en la matière étudiée fait profiter ses collègues de son expérience.

Marie-Louise Bouchoms

Mini-formations et ateliers

Trois séminaires ont été organisés en soirée et traitant les sujets suivants:

- Mieux connaître et gérer le courrier électronique,
- Mieux connaître l'OCR et le scanner
- Réaliser des macros qui vous simplifieront la vie.

Ces mini-ateliers ont réuni au total près d'une vingtaine de participants et vu ces premiers succès, la formule va se poursuivre en 2006. Ces ateliers sont ouverts à tous les membres.

D'autre part, il n'a pas été possible de bénéficier des chèques formation bien que cette possibilité ait été explorée avec soin.

Winfried Zöller

Liège

En 2005 la section a présenté deux ateliers/conférences:

Le 19 février 2005, J-F Bauduin nous a présenté le logiciel Adobe Acrobat en contexte sur le thème : "Ressources documentaires électroniques utilisées au service de traduction des documents parlementaires de la Chambre des représentants".

Un mélange intéressant d'informations pratiques et de mini-formation avec un logiciel pas toujours aussi connu que l'on croit, surtout pour les collègues travaillant dans le domaine juridique.

Le 3 décembre 2005, l'informatique pas toujours pratique, un thème récurrent dans les conversations entre collègues. Dans la foulée de la conférence donnée à Liège par son créateur, M. Champollion, en 2004, Michel Coumanne nous a présenté Wordfast en pratique "De l'utilité d'un tel programme et trucs et astuces pour démarrer et s'améliorer". Les quelques 25 participants, étudiants et collègues mélangés, se sont régulièrement exclamés

"Fiat lux!", car sa présentation fut vraiment une révélation des bases même de l'utilisation de ce logiciel. Le temps fut trop court, étant donné l'importante interactivité et les nombreuses questions, la suite est donc programmée pour 2006.

Monique Foret

2.3. Actions

Demande de l'appellation « Royale »

A l'occasion de son cinquantième anniversaire la CBTIP a introduit fin 2005 une demande visant à être autorisée à porter le titre "royale". La suite réservée à cette demande n'est pas encore connue.

Guy van de Maele

Négociations UNPLIB-FVIB

Un des projets était de d'associer la CBTIP à l'UNPLIB (Union Nationale des Professions Libérales et Intellectuelles) et la FVIB (Federatie voor Vrije en Intellectuelle Beroepen), afin de pouvoir avoir un droit de parole sur le parquet politique lorsque certaines décisions concernent notre profession. L'UNPLIB étant rattachée à l'UCM (Union des Classes Moyennes) et la FVIB à Unizo (Unie van Zelfstandige Ondernemers), nous pourrions profiter de la vitrine offerte pour nous présenter via leurs publications etc. aux sociétés et PME membres en tant que pool de traducteurs et interprètes. A cela s'ajoutent le lien direct sur leur site, les offres nombreuses de conférences et autres formations, la représentation au niveau européen... Notre demande a été très bien accueillie de deux côtés. Les conditions d'adhésion sont toutefois très différentes : une cotisation de 500 à 1000 euros du côté francophone, 8000 euros du côté flamand. Les deux associations prétendent être actives au niveau fédéral.

Ces différences se justifient, selon notre contact, par la différence entre les services offerts. Selon une étude effectuée auprès d'autres associations professionnelles nationales, l'infrastructure nettement plus étendue de la FVIB serait salutaire et augmenterait l'efficacité des projets. Selon la FVIB, ces associations exerceraient une plus grande influence sur la gestion que l'UNPLIB. Avis a été demandé aux membres francophones. Il en ressort que le réseau dont l'UNPLIB disposait pour contacter ses membres était nettement moins important.

Le CA se demande si les membres néerlandophones, qui dépendent de la FVIB - UNIZO, bénéficient d'une représentativité et/ou de possibilités équivalentes, si la CBTIP ne s'associe que du côté de l'UNPLIB, puisque les décisions qui nous concernent sont toutes prises à un niveau fédéral.

Plutôt que de risquer une polémique linguistique au sein de la CBTIP et de ses membres, la décision sur ce projet a donc été reportée. En attendant, nous avons demandé de pouvoir réoccuper notre place au Conseil Supérieur. Celle-ci offrirait à tout le moins une représentation politique, tout en nous donnant l'occasion d'étudier là l'activité des deux associations

La FVIB a fait savoir qu'elle interroge ses membres afin de savoir comment adapter la structure des affiliations en faveur d'organisations moins bien en fonds.

Monique Foret Frieda Depamelaere

Demande de récupération du siège au Conseil Supérieur

Avant 1999, la CBTIP était représentée au Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, mais elle n'a pas reconduit sa représentation en 2000 au début de la nouvelle session de cinq ans du Conseil Supérieur. La «proposition de loi-cadre réglementant la protection du titre professionnel des professions intellectuelles prestataires de service agrées" des députés Hendrik Daems et Trees Pieters a incité la CBTIP à introduire une nouvelle demande auprès du Conseil Supérieur. Cette demande a abouti début février 2006 à la reconnaissance de la CBTIP en tant que fédération professionnelle nationale et à la nomination de deux délégués à la Commission sectorielle 15 — autres professions libérales et intellectuelles du Conseil supérieur. La CBTIP pourra ainsi laisser entendre sa voix lors des discus sions sur la loi-cadre et autres affaires.

Guy van de Maele

Action Van Dale

La CBTIP a procédé à un achat groupé de la 14e édition du Van Dale. Près d'un tiers des affiliés a pris part à l'action qui fut un véritable succès. Grâce aux nombreuses inscriptions, nous avons pu négocier une belle réduction (prix d'achat 99,50 euros, TVAC). L'action commune a donc porté ses fruits.



Les dictionnaires ont été livrés fin novembre et là, tout s'est de nouveau bien passé. Les membres ont pu aller chercher leur exemplaire à Bruxelles, Anvers et Courtrai.

Frieda Depamelaere (Traduction: Ann De Winne)

Projet de loi pour traducteurs jurés

L'Avant-projet de loi insérant un chapitre VIbis portant statut des traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 fait doucement son chemin. Il doit

encore subir quelques modifications pour d'État. D'après nos informations il s'agit sécurité. Le cabinet du ministère de la définitif sera adopté en 2006. Cette loi ne aux traducteurs et interprètes jurés, mais



prendre en compte un avis du Conseil notamment de dispositions de Justice est confiant que le texte donnera non seulement enfin un statut sera aussi un très grand pas en avant

dans la sauvegarde des droits de l'homme face à la justice.

Doris Grollmann

La norme et le certificat CEN

Le centre européen de normalisation (CEN) a lancé, il y a quelques années, à la demande d'associations d'agences de traduction en Europe (EUATC), une procédure afin de développer une norme dont le but serait de garantir la qualité des traductions. La norme, qui sera votée en juin, entrera en vigueur dès août 2006, après quoi la course au certificat pourra commencer. Si, par un concours de circonstances, la CBTIP n'a pas pu participer à l'élaboration de cette norme, les traducteurs indépendants ont eu voix au chapitre grâce à la FIT et à diverses associations sœurs. La CBTIP peut toutefois encore faire part de son avis à l'IBN.

La CBTIP s'est entretenue avec un représentant de l'Institut belge de Normalisation (IBN) afin de connaître les conséquences de la norme pour les traducteurs indépendants et surtout afin de savoir comment se déroulerait la procédure de certification. En principe, la certification est libre. Il y aura plusieurs niveaux de certification et donc aussi plusieurs tarifs. Les certificats seront attribués par des entreprises privées indépendantes. Le tarif d'un audit est généralement très élevé pour un traducteur moyen (environ 5000 euros pour l'audit, y compris le manque à gagner en raison du travail administratif). Pour l'autocertification (le niveau le moins élevé), il suffit en principe d'acheter la norme (la CBTIP bénéficie de 30% de réduction pour ses membres) et d'un simple enregistrement sans le moindre audit. Une autre possibilité consiste à demander une certification groupée. Mais l'inconvénient d'une telle certification est que lorsqu'un membre est suspendu, tous les membres du groupe perdent leur certification.

Si une entreprise (notre client) est certifiée selon la norme ISO ou CEN, il doit toujours privilégier les fournisseurs qui sont également certifiés. Cela signifie qu'un traducteur risque de perdre un client ISO ou CEN s'il ne demande pas à son tour une certification d'un niveau plus élevé que l'autocertification (la moins chère).

Nous sommes conscients que la norme est en quelque sorte une reconnaissance de la profession, mais nous avons toutefois jugé utile de voter contre au motif que le processus de certification signifie la mort du traducteur indépendant.

Pour plus d'infos, voir le Linguiste. Une journée d'études sera également organisée au printemps.

Frieda Depamelaere, Guy Van de Maele, Agnès Feltkamp (Traduction : Ann De Winne)

Opérations carrières

Le 21 octobre, la CBTIP était présente à l'Opération Carrières de Charleroi. Cet événement, organisé au Palais des expositions de Charleroi par les clubs Rotary de la région, donne l'occasion aux étudiants de dernière année de l'enseignement secondaire de se familiariser avec les différentes filières d'études (universités, écoles supérieures, etc.) et avec différentes professions. Les étudiants peuvent ainsi recevoir des réponses à leurs nombreuses questions sur différents métiers, entre autres celui d'interprète et de traducteur.

Le 21.01.06, la même opération se déroulait dans deux immenses salles du Palais des Congrès de Liège remplies de centaines de tables et d'autant de personnes qui, comme nous, étaient prêtes à informer le jeune public sur leur carrière. De 9 heures du matin à 12.30 h, cela n'a pas arrêté. Indépendamment des questions habituelles, il est apparu que la différence entre le métier d'interprète et celui de traducteur est quasi inconnue.

Comme l'année passée, nous participerons également à une opération carrière qui aura lieu à Herve dans le courant du mois de mars.

Ce genre d'activité est de nature à permettre aux jeunes gens de mieux orienter leur avenir. Pour la CBTIP, c'est un moyen de prendre le pouls des futures promotions et de se faire connaître.

Benjamin Heyden, Monique Forêt, Michel Coumanne, Chantal Michaux

Pétition pour des cabines d'interprétation au tribunal d'Anvers

Le 1 mars sera inauguré, à Anvers, le superbe nouveau palais de Justice, baptisé « Vlinderpaleis », une création du célèbre architecte britannique Richard Rogers. Dommage que personne n'ait pensé à aménager des cabines d'interprétation. Et cela pour une ville qui compte plus de 160 nationalités parmi ses habitants! La CBTIP a par conséquent envoyé une

lettre à Ivo Moyersoen, président du tribunal, à Nico Snelders, magistrat responsable des relations avec la presse, et à Inge Ghijs, journaliste du Standaard. La lettre avait été signée par une cinquantaine de personnes et évoquait l'intérêt de cabines d'interprétation. Une copie a également été adressée à l'AIIC et à Belagora afin de servir de modèle, au cas où ces associations auraient l'intention de soutenir



notre action. Monsieur Moyersoen nous a déjà fait savoir qu'il est favorable à l'idée, mais qu'il y a peu d'espoir de la voir se réaliser un jour. Il a transmis notre pétition au ministre de la justice. Le journal flamand De Standaard a consacré un petit article à cette pétition.

Rita Martynowski-Depestel (Traduction : Ann De Winne)

Lettre à Trados concernant Open Office

Nous avons appris que, dans la Déclaration gouvernementale de 2004, la Région de Bruxelles-Capitale avait manifesté son intention de soutenir l'utilisation de logiciels libres et de standards ouverts. Dans ce cadre, Trados a adapté son logiciel de traduction afin que l'intégration d'Open Office 2.0 soit aussi aisée que l'intégration avec d'autres suites bureautiques. Actuellement, la version bêta des filtres est achevée et soumise aux tests. Concrètement, cela signifie que des traducteurs pourraient utiliser, avec confort, Open Office (suite bureautique libre) avec Trados (version 7.0 ou 7.1 nécessaire).

La CBTIP a demandé à Trados de fournir le patch gratuitement, ce qui ne peut que lui être bénéfique. La société a en effet développé de nombreuses mises à jour coûteuses ces dernières années et l'octroi de ce patch gratuit cassera, sans lui causer de frais, son image de fournisseur coûteux de logiciels d'aide à la traduction et de mises à jour. Nous attendons la réponse.

Françoise Minor

2.4 Publications

Linguiste : fidèle à soi-même

Cette année, la couverture du Linguiste a bénéficié d'un nouveau logo pour rappeler le cinquantenaire de la CBTIP. Notre revue est non seulement distribuée à nos membres (gratuitement) mais elle est aussi lue par les affiliés de nos associations sœurs en Tchéquie, en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, en Espagne et même en Afrique du Sud.



Le numéro 2 de cette année était exclusivement consacré au cinquantenaire de la CBTIP, avec des interviews des personnalités de la CBTIP sans qui notre association n'existerait pas aujourd'hui : un des fondateurs, Henri Van Hoof, les anciens présidents Gustave Cammaert, Jean-Bernard Quicheron et Doris Grollmann, sans oublier les deux vice-présidents, membres de la CBTIP pratiquement depuis ses débuts. Ce numéro reprend également un exposé du professeur Theissen sur les belgicismes.

Les trois autres numéros ont abordé des sujets plus directement liés à la profession, la terminologie, l'informatique, l'administration.

Magali Flamme

Nouvelles de la CBTIP



Il nous a semblé intéressant de recréer une lettre d'information dont le but est de donner une plus grande visibilité aux actions des sections régionales, aux activités de la CBTIP et du Conseil, aux projets en cours, aux initiatives de certains membres, etc. Cette newsletter paraît tous les quatre mois, entre les 4 numéros annuels du Linguiste.

Par cette initiative, la CBTIP souhaite rendre compte de ce qui se passe dans le monde de l'interprétation et

de la traduction et promouvoir la transparence, la convivialité et l'interactivité.

Benjamin Heyden

Site web et base de données : travail plus long que prévu

Après avoir récupéré nos droits aux noms de domaines de la CBTIP (entre autres cbtip-bkvtf.org), le Conseil d'administration a fait exécuter une analyse pour la réalisation d'un

projet visant à doter la CBTIP d'un nouveau d'augmenter la visibilité de la CBTIP sur le site dans davantage de langues mais des membres de la CBTIP grâce à une base puissante, accessible en ligne et dotée de



site. L'objectif était à la fois Internet en permettant de traduire également d'améliorer la visibilité de données des membres plus nombreuses nouvelles fonctions

permettant de gérer automatiquement la gestion des cotisations, de faciliter la création automatique d'un annuaire papier et de réduire le travail du secrétariat.

Le nouveau site devait également contenir des composants standards tels que calendrier, forums, articles, bibliothèque de fichiers et de documents, parties réservées aux membres, etc.

L'un des critères les plus importants était de prévoir une interface d'administration simple d'utilisation qui permettrait aux responsables et au secrétariat d'effectuer la plupart des opérations de mise à jour et de maintenance eux-mêmes sans devoir dépendre des développeurs ou d'un Webmaster.

Cette démarche devait en outre pouvoir être réalisée à moindre coût afin de ne pas grever le budget de la CBTIP. Afin de garantir une totale transparence du marché et d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix, un cahier des charges a été réalisé et soumis à un appel d'offres en ligne à l'intention des développeurs.

Les trois meilleures offres ont été présentées au Conseil qui a retenu la société Extreme Web World, basée à Jaipur, pour réaliser le site conformément au cahier des charges sous la direction du soussigné, architecte du projet.

L'enveloppe budgétaire a été fixée à 500 euros, payable en plusieurs parties à la réception de chaque composant du site. L'objectif fut également de rationaliser les frais d'hébergement du site pour les ramener en deçà de 100 euros par an.

Il s'agissait d'une offre très intéressante en regard du travail en question: création d'un nouveau site, de nouveaux logos, d'un programme en ligne de gestion des membres sur mesure, le tout en trois langues de travail (français, néerlandais et anglais) sous réserve de pouvoir ajouter davantage de langues par après.

Les quelques membres qui se sont portés volontaires pour relire les textes en ligne et corriger par eux-mêmes les coquilles les plus importantes en utilisant l'interface d'administration ont été les premiers à pouvoir apprécier la puissance et les nombreuses possibilités des différents panneaux de contrôles du site.

Après des mois de programmation, de tests et de corrections, le site est à présent pratiquement terminé. Les derniers bugs sont en cours de correction et le transfert des membres de l'ancien site vers le nouveau est actuellement en cours.

Olivier Collard

FastInfO: les échanges rapides

Cette année encore, le FastInfo a fait l'objet d'une utilisation intensive. La plupart des 5289 messages diffusés parmi les quelque 270 à 280 membres inscrits entre le 1er janvier et le 31 décembre 2005 (voir chiffres détaillés ci-après) ont eu pour objet des :

- échanges terminologiques
- questions administratives
- questions relatives aux équipements
- "status inquiries" (questions relatives aux pratiques de paiement, dont la réponse est impérativement envoyée en privé étant donné le flou de la législation en la matière)
- annonces de formations, séminaires, journées d'étude,...
- consultations sur les manifestations citées au point précédent
- offres de travail
- questions tarifaires

- interrogations relatives aux retards dans la diffusion des messages (nous reviendrons sur cette question au paragraphe suivant)
- et ont bien sûr également porté sur l'annonce des Borrelavonden.

Peu de problèmes et peu de plaintes ont été relevés cette année. La plupart portaient sur les retards dans la diffusion des messages, dont la source se situe soit au niveau de l'hébergeur Yahoo, soit au niveau des fournisseurs d'accès individuels. Ce problème devrait être résolu une fois le transfert effectué. Il n'est pas inutile de préciser que ces décalages, lorsqu'ils surviennent, se résolvent toujours durant la nuit. Les autres difficultés signalées aux administrateurs du FastInfo sont des problèmes de connexion, qui sont alors résolus au cas par cas.

Les administrateurs ont par ailleurs peu eu à intervenir dans les discussions : à l'exception de quelques dérapages, les utilisateurs connaissent les règles du jeu et sont visiblement au fait de la "netiquette".

Pour la première fois cette année enfin, le FastInfo a servi de sujet de Mémoire. Une étudiante (Departement Vertaalkunde de la Hoogeschool Gent) a en effet procédé à une étude détaillée de son utilisation, son fonctionnement, ses raisons d'être, son histoire, la satisfaction des utilisateurs,... Rappelons à ce propos que le FastInfo, épuré des offres de travail et de toute considération ne relevant pas strictement de l'activité professionnelle, est envoyé manuellement aux écoles membres protecteurs de la CBTIP ainsi qu'à Bruxelles Accueil (service aux réfugiés et sans-papiers).

Nombre de messages envoyés par mois :

jan	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
436	444	479	411	402	534	390	316	352	518	610	397

Total 5.289

Pascale Pilawski, Wolfgang Hullmann

Contacts avec la presse

La CBTIP a fait parler d'elle dans la presse économique et spécialisée.

Dans une publiscopie en ligne consacrée au monde de la traduction, De Tijd avait annoncé que la CBTIP n'avait pas de site web. Les membres ont été nombreux à réagir et à communiquer à l'auteur l'adresse de notre site. L'erreur a aussitôt été corrigée.

À la suite de l'entretien de deux administrateurs avec un journaliste de Trends/Tendances (le premier hebdomadaire indépendant belge couvrant la vie économique et financière), celui-ci a bien mis en avant l'existence de la CBTIP et ses missions dans un dossier consacré au secteur de la traduction en Belgique.



L'hebdomadaire Union & Actions de l'Union des classes moyennes (un partenaire de poids pour les indépendants et les professions libérales en Belgique) a quant à lui publié un article de la CBTIP rappelant l'importance de faire appel à des professionnels compétents et spécialisés pour les missions de traduction et d'interprétation (histoire d'éviter les mauvaises surprises...).

Le journal flamand De Standaard a consacré un petit article à la pétition de la CBTIP demandant l'installation de cabines d'interprétation dans le nouveau palais de justice d'Anvers.

Benjamin Heyden

Annuaire : les travaux ont commencé

Nos affiliés sont longtemps restés sans annuaire. Etant donné qu'il faut se baser pour sa composition sur la banque de données en ligne, il a fallu attendre que celle-ci soit terminée. Le site web a pris nettement plus de temps que prévu. L'annuaire ne sortira donc qu'en 2006. Les travaux préparatoires et de rédaction ont déjà été entamés.

Voir chapitre 3 en ce qui concerne les prévisions de 2006.

(Traduction: Ann De Winne)

2.5 Contacts internationaux

Congrès statutaire FIT

Les 2 et 3 août 2005 a eu lieu à Tampere (Finlande) le congrès statutaire de la Fédération Internationale des Traducteurs. La CBTIP, qui est membre de la fédération depuis 1955, était représentée par notre présidente, notre vice-président et un observateur, membre de la CBTIP (Michel Coumanne). La délégation de 42 membres a discuté longuement d'une modification des statuts, de nouvelles cotisations, de la situation financière, de la manière dont fonctionnent les commissions et surtout, de l'élection d'une nouvelle direction de 17 personnes pour le terme 2005-2008.

Si la CBTIP a toujours été représentée au sein de la direction jusqu'en 2004, nous n'avons pas posé notre candidature en 2005. Il n'empêche que la CBTIP est représentée aux réunions de la direction et du bureau par le soussigné, membre du Conseil des sages de la FIT et directeur-rédacteur en chef de Babel, l'organe officiel de la FIT, qui en est aujourd'hui à sa 51e année.



Le professeur Salah S. Ali, un Kurde de l'Iraq, a lancé un appel au congrès statutaire, afin de demander une meilleure protection pour les interprètes de son pays, qui sont appelés à travailler dans des conditions souvent fort dangereuses.

Le congrès fut aussi une belle occasion d'échanger des idées avec nos associations sœurs, qui sont souvent confrontées aux mêmes problèmes que nous.

Le congrès a aussi choisi le lieu où il se réunirait en 2008. La délégation chinoise largement représentée à Tampere a si bien défendu la candidature de Shanghai que tout le monde a voté pour cette ville.

René Haeseryn (Traduction: Ann De Winne)

Le congrès mondial pour traducteurs et interprètes de la FIT

Le 17ème Congrès mondial de la traduction, organisé par l'association finlandaise des traducteurs et interprètes, a eu lieu du 4 au 7 août à la suite du congrès statutaire.

Outre les conférences plénières, plus d'une centaine d'exposés ont été répartis dans huit sections (interprétation, formation en traduction, terminologie, traduction littéraire, traduction scitech, traductologie, traduction des médias, qualité et normes, technologie du traducteur), avec plus de 600 participants (un record), cela a engendré des choix parfois compliqués. Trois participants belges ont donné des conférences, parmi lesquels le soussigné qui a abordé les 50 ans de Babel et notre Présidente qui a exposé la concurrence collégiale et la spécialisation dans les traductions médicales. La plupart des interventions ont été publiées dans les Actes du

17ème congrès mondial. Le soussigné a également signé la traduction anglaise réalisée par Marion Boers (Afrique du Sud) de son livre «FIT over 50 years 1953-2003 ».

Le programme-cadre culturel nous a permis de découvrir les habitudes typiques des Finnois et une partie de la nature époustouflante de l'urbanisation entre les cours d'eau et les forêts.

Pour obtenir de plus amples détails à propos du congrès : voir Le Linguiste et les Actes du Congrès mondial.

René Haeseryn

(Traduction : Stéphanie Maes)

Contacts avec la NGTV

Nous avons renoué le contact avec la "Nederlands Genootschap van Tolken en Vertalers". Nous avons tout d'abord eu le plaisir d'accueillir le président de l'association néerlandaise, Kees van der Zwart, dans le cadre de notre jubilée. Les contacts ont encore été consolidés lors du congrès mondial en Finlande. La soussignée a ensuite été invitée à venir parler, à l'occasion d'une journée d'étude sur la qualité («Kwaliteit te kust en te keur ») organisée en octobre à Amsterdam, de la concurrence entre collègues, qui avait aussi été le thème de sa conférence donnée lors du Congrès mondial. La soussignée a en outre été conviée à présider un débat sur ce thème pour l'association Kring Limburg à Heerlen en novembre dernier. A la suite des nombreux contacts, il a été décidé de part et d'autre de tenter d'organiser des activités communes pour les membres des associations de nos deux pays.

Agnès Feltkamp (Traduction: Ann De Winne)

Contacts avec l'ITIA

Cela fait déjà plusieurs années que la CBTIP entretient de bons contacts avec l'Irish Translators' and Interpreters' association. A l'occasion d'un voyage en Irlande, la secrétaire générale a encore renforcé ces contacts grâce à une rencontre avec Myriam Lee, son homologue au sein de l'ITIA.

Frieda Depamelaere (Traduction : Stéphanie Maes)

Réseau franco-allemand

Le Réseau franco-allemand est une organisation informelle de traducteurs allemand-français et français-allemand résidant en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, au Luxembourg et en Suisse; le but du RFA est de faire connaissance, d'échanger des expériences, des points de vue et parfois des conseils professionnels.

Ce groupe linguistique résulte d'une coopération entre l'ASTTI (Association Suisse des Traducteurs, Terminologues et Interprètes), l'ATICOM - Fachverband der Berufsübersetzer und Berufsdolmetscher, la CBTIP et la SFT (Société Française des Traducteurs).

Chaque année depuis 1994, le Réseau rencontre à l'automne, à tour de rôle en et en Suisse. On y traite des sujets très problèmes quotidiens des professionnels l'optique générale de la qualité. Le



franco-allemand organise une Allemagne, en Belgique, en France pratiques, essayant de répondre aux et d'apporter des suggestions dans programme comprend des ateliers pratiques, certes introduits par un exposé présenté par une personne compétente, mais au cours desquels les traducteurs peuvent également échanger leurs expériences et leurs solutions relatives au sujet traité.

Les seules règles prescrites par le Réseau franco-allemand sont déontologiques. Les rencontres du Réseau franco-allemand sont ouvertes à tous.

En dehors des rencontres annuelles, les échanges quotidiens au sein du Réseau se font au moyen d'une liste Internet, accessibles aux seuls participants des réunions.

Silvia Brügelmann

Réseau franco-anglais

L'Institute for Translators and Interpreters au Royaume-Uni a créé différents réseaux pour ses membres. Pour le réseau franco-anglais, un accord a été conclu avec la Société française des traducteurs, qui permet aux membres français d'avoir accès à ce réseau en ligne. La CBTIP a demandé de permettre à nos traducteurs belges intéressés d'accéder au réseau. Les conditions d'un tel accord sont que la CBTIP publiera les activités de l'ITI et vice-versa, que les membres de l' ITI et de la CBTIP soient traités sur un pied d'égalité et que les membres soient disposés à payer une petite cotisation pour frais administratifs. Les membres du réseau devaient en principe voter l'accès de leur réseau aux membres de la CBTIP en février. Ils craignaient toutefois que les membres qui participeraient au réseau ne traduiraient pas uniquement vers leur langue maternelle. Nous vous tiendrons au courant.

(Traduction: Ann De Winne)

2.6 Gestion journalière

Liste des personnes admises dans la période janvier-décembre 2005



NOM	Qualité	Diplôme	Langues
1. Mme Bernadette Schumer	Trad.	Lic. Phil. Germanique UCL-1983	NL-EN => FR
2. Mme. Ilse Timperman	Trad.	Lic. en Sinologie KUL – 1995	ZH => NL
3. Mme Lourdes Costa	Trad.	Lic. Trad. et Interpr. Univ. Sagrado Corazón Lima (Pérou)	EN-FR = > ES
4. Mlle. Veerle Pattyn	Trad. – Int.	Graduat Vertalen en Tolken Mercator – 2000 Lic. Tolk VLEKHO - 2003	FR-EN => NL
5. Mme Charlotte Klima	Trad.	Lic. Vertaler Hogeschool Antw2000	FR-ES=>NL
6. Mlle Laetitia Troisi	Trad.	Lic. Univ. Mons – 2002	EN-NL=>FR
7. Mlle Charlotte Craeymeersch	Trad.	Lic. Trad. ILMH- 2002	EN-RU=>FR
8. Mme Véronique D'Ursel-Maes	Trad.	Lic. Trad. ISTI – 1988	EN-ES=>FR
9. Mme Ute Kalthoff	Trad.	IHK-Industrie-ud Handelskammer-2003	FR=>DE
10 Mme Mireille Clerx	Trad.	Lic. Trad. Univ. Mons-1986	NL-EN=>FR
11. Mlle Hélène Calay	Trad.	Lic. Trad. ISTI -2003	NL-EN=>FR
12. M. Wim Roeckx	Trad.	Lic. Trad. Erasmushogeschool Bx-1996	FR-EN=>NL
13. M. Alain Knubben	Trad.	Lic. Trad. Univ. Mons-1992	NL-EN=>FR
14. Mme Marija Blagojevic	Trad. – Int.	Lic. Langues Romanes Univ. Serbie -1993 Cert. Anglais Univ. Cambridge – 1992	FR-NL-EN=> serbo-croate
15. Mme Françoise Helin	Trad.		NL=>FR
16. M. Zhiguan Qin	Trad. – Int.	Dipl. Inst. Langues Étrangères Shangai –1977	FR=>ZH
17. Mlle Gracienne Benoit	Trad.	Lic. Trad. ISTI-2005	EN-NL=>FR
18. Mme Karine Piffert	Trad. – Int.	Dipl. Trad. Univ. de Sarre (Allemagne)-2001 Dipl. d'État d'Interp. – Min. Éduc. De Sarre 2001	EN=>FR-DE FR-DE-EN
19. Mme Martine Wezenbeek	Trad.	Lic. Phil. Germanique RUG-1981	EN=>NL
20. Mlle Magalie Joostens	Trad.	Lic. Langues et Litt. Germaniques –ULB-2003	EN-NL=>FR
21. Mlle Sylvie Cartigny	Trad.	Lic. Trad. Inst. Cooremans-2005	NL-EN=>FR
22. Mlle Geneviève Bernard	Trad.	Lic. Phil. Germanique – Univ. Liège – 1994 Maîtrise en Trad Univ. Lg. 1995	EN-NL=>FR
23. Mme Patrizia Macchetta	Trad. – Int.	DEA Langues et Litt. Étrangères – Univ. Milan- 1990 Dipl. Langue EspagnoleUniv. Salamanca-1987	FR-ES-EN =>IT
24. M. Fabien Callut	Trad.	Lic. Univ. Mons-2002	DE-NL=>FR
25. M. Pierre Grabowski	Trad.	Lic. Vertaler HIVT-1981	EN-PT=>NL
26. Mme Maria Pauna	Trad. – Int.	Lic. Phil. Univ. Pietsti (Roumanie)-1983 Dipl/ Études Spécialisées en Trad. – Un. Lg 2000	FR-EN=>RO RO-FR-EN
27. Mme Claudia Ait-Touati	Trad.	NAATI (Australie) – 2003 LOI – 2005	EN=>NL
28. M. Gerrit Sanders	Trad.	Lic. Vertaler Kath. Vlaamse Hog1992	EN-FR=>NL
29 .M. Mark Beringhs	Trad.	Lic. Vertaler Lessius Hogeschool Antw2000	EN-ES=>NL
30. Mlle Julia Usoltseva	Trad. – Int.	Dipl. TradInterp. Univ. de Kemerovo (Russie)- 2003 DESS en Terminologie – ILMH-2004	EN-FR=>RU RU-FR-EN

Patricia Alarcon

Rapport financier 2005



		2005		2004	
	Recettes		Totaux		Totaux
700100	Cotisations 2005	58.688,26		830,18	
700200	Cotisations 2006	1.188,67			
700400	Cotisations (notes d/crédit) 2002			-152,01	
700600	Membres protecteurs	2.358,50		2.358,50	
700700	Cotisations 2004 Cotisations (notes de crédit) 2003		62.235,43	55.819,65 -10.352,04	48.504,28
701100	Abonnements Linguiste	109,17	·	313,41	
701200	Abonnements Babel	66,04		121,04	
701300	Abonnements Language Magazine		175,21	117,95	552,40
702100	Réunions section Gent/Kortrijk	53,00			
702300	Section - Antwerpen/Brussel/Vlaams Brabant	87,50			
702500	Cinquantenaire	3.085,00			
702600	Section Bruxelles/Brabant Wallon/Hainaut	115,00			
703100	Nouvel An 2005	675,00		1.189,00	
703200	Nouvel An 2006	174,00			
703300	Assemblée Générale	640,00		580,00	
703600	Saint-Jérôme			625,00	
703700	Formations	1.442,60	6.272,10	4.527,00	6.921,90
700400	Annuaire	-33,00		217,91	
700500	Examens	2.100,00		2.833,10	
700600	Ventes (polos, CD-ROM)	26,00		14,00	
706200	Vente licences Wordfast			3.120,00	
708000	Divers (RFA,)			291,00	
706300	Formation Trados	1.253,34			
708100	Publicité Linguiste	2.495,25	5.841,59	845,77	7.321,78
750000	Produits financiers	417,75	417,75	132,14	132,14
760000	Produits exceptionnels	0,00	0,00	623,50	623,50
	Total		74.942,08		64.056,00

		2005	2004			
	Dépenses	2000	Totaux		Totaux	
	•					
604200	Vente licences Wordfast	0,00	0,00	3.120,00	-3.120,00	
610100	Nouvel An	-1.732,40		-2.240,00		
610110	Saint-Jérôme	0,00		-843,49		
610200	Assemblée générale	-2.054,04		-1.320,00		
610210	Réunions section Gent/Kortrijk	-142,90				
610400	Section Antwerpen/Brussel/Vlaams Brabant	-143,18				
610500	Cinquantenaire	-7.986,26				
610600	Section Bruxelles/Brabant Wallon/Hainaut	-229,00		-7,84		
610700	Réunions nationales (CA)	-1.210,26		-1.643,23		
610810	Formations	-3.314,16		-3.763,60		
610911	Réunions diverses (RFA,)		-16.960,70		-10.280,76	
611100	Téléphone secrétariat	-718,26		-1.061,00		
611900	Téléphone divers	384,77	-1.103,03	-542,51	-1.603,51	
612200	Frais de port	-	-	-1.924,93		
612210	Frais de port secrétariat	-2.112,34				
612220	Frais de port examens	-58,50				
612290	Frais de port divers	-306,96	-2.477,80		-1.924,93	
612300	Location secrétariat	-8.686,44		-11.140,00		
612305	Installation, mobilier secrétariat	-380,17				
612310	Salaire et charges sociales	-15.994,08		-35.627,46		
612350	Service médical	-120,25	-25.180,94	-122,86	-46.890,32	
612390	Frais transport, coursier	-44,55	-44,55	0,00	-0,00	
612410	Noms de domaine	-333,67		-365,53		
612420	Hébergement site web	-90,00		-1.147,86		
612490	Connexion internet secrétariat	-297,10	-720,77	-348,72	-1.862,11	
612710	Télécopieur	-99,50				
612720	Papier, enveloppes, cartes de visite	-548,20		-429,52		
612740	Petites fournitures de bureau	-968,96		-1.784,04		
612800	Photocopies secrétariat	-58,82		-23,46		
612820	Photocopies examens	-38,12	-1.711,60	-6,10	-2.243,12	
613120	Assurance incendie Ravenstein	-207,70				
613130	Assurance RC exploitation	-66,43	-274,13	-132,86	-132,86	
613211	Honoraires comptable	-1.600,00		-2.370,00		
613260	Cotisations professionnelles	-841,80	-2.441,80	-867,25	-3.237,25	
613310	Publications légales	-161,49	-161,49	0,00	0,00	
613420	Frais de représentation	-200,00	-200,00	-47,17	-47.17	
613510	Déplacements CA	-996,20		-1.065,52		
613520	Déplacements exa mens	-50,00		-133,10		
613590	Déplacements divers	-842,99	-1.889,19		-1.664,32	
613620	Congrès FIT Finlande	-848,90	-848,90			
614000	Publicité, prix, parrainage	0,00	0,00	-2.015,67	-2.015,67	
614050	Abonnement Translatio	-153,60	,	-153,60	*	
614060	Abonnements Language Magazine	0,00		-117.92		
614930	Abonnement collectif Babel	0,00	-153,60	-1.080,00	-1.351,52	
615010	Correcteurs examens	-250,00	-250,00		-150,00	
615020	Publication Linguiste	-8.938,25	-8.938,25	-7.513,48	-7.513,48	
616100	Frais bancaires soumis à TVA	-193,11		,,,,		
623700	Frais bancaires non-soumis à TVA	1,5,11	-193,11	-123,48	-123,48	
650000	Charges financières	-95,44	-95,44	-296,75	-420,23	
030000	Charges manereres	75,11	75, 17	270,73	120,23	
	Total		-63.647,30		-84.457,25	

Commentaire:

Jusqu'en 2003 les cotisations annuelles étaient facturées aux membres et les cotisations impayées donnaient lieu à des notes de crédit l'année suivante.

Depuis 2004 des factures acquittées sont établies après paiement des cotisations de sorte qu'il ne faut plus établir de notes de crédit l'année suivante.

Le résultat net de l'exercice 2004 est grevé d'un montant de 10.352,04 € de notes de crédit pour des cotisations impayées en 2003. Le résultat net positif de 11.294,78 € sur 2005 doit donc être comparé à un résultat net négatif de -10.049,22 € (= -20.401,25 + 10.352,04) sur 2004.

L'importante amélioration de la situation financière s'explique principalement par une baisse très importante des dépenses pour salaires et charges sociales (compte 612310).

Soldes bancaires au 1 janvier 2005		
Compte cheque postal	355,46	
ING compte courant	1.022,50	
ING compte d'épargne	220,67	
Eural compte courant	14,93	
Eural compte d'épargne	4.023,45	
Caisse	373,53	6.010,54
Soldes bancaires au 1 janvier 2006		
Compte cheque postal	325,46	
ING compte courant	5.257,23	
ING compte d'épargne	12.768,49	
Caisse	30,45	18.381,63
Différence		12.371,09

Solde à disposition en début d'exercice 2006	18.381,63

Remarque

Le compte fournisseur de la SRBII (en liquidation) est créditeur d'un montant de 2866,63 € en faveur de la CBTIP. En raison d'erreurs de facturation de la SRBII, la CBTIP estime ne devoir payer que 1916,63 € Cette somme sera payée lorsque le liquidateur aura marqué son accord sur celle-ci.

Guy van de Maele

Examens pour traducteurs jurés

Session mars 2005

Cinq candidats se sont présentés, pour les combinaisons albanais- français (2), italien – français (2), roumain – français (1). Deux personnes ont réussi l'examen.

Session octobre 2005

Dix candidats se sont présentés, pour les combinaisons : italien – français (1); ourdou – français (1); turc – français (2); albanais – français (1); hongrois – français (2); espagnol – français (1); macédonien – français (1); turc – néerlandais (1).

Une personne a réussi les deux parties de l'examen, 3 personnes ont réussi une partie seulement.

Patricia Alarcon

Contacts avec les écoles

La CBTIP a présenté sa nouvelle présidente à tous les instituts qui sont nos membres protecteurs. En général, ces contacts ont été très positifs. Il a été convenu que la CBTIP pouvait organiser des activités dans leurs locaux. Cela pourrait se faire gratuitement ou en indemnisant les frais supplémentaires pour les heures supplémentaires du personnel. Les professeurs des instituts auraient alors l'opportunité de partager leurs connaissances avec la CBTIP et les étudiants pourraient faire la connaissance de la CBTIP. La CBTIP veillera à ce qu'il y ait une répartition honnête entre les différentes écoles. L'objectif est d'attirer le plus de professeurs et d'élèves possibles à participer à ces activités, à améliorer le contact entre le monde académique et la réalité. La CBTIP peut également permettre aux étudiants en interprétation d'exercer leurs connaissances et leurs compétences pendant ces activités. L'organisation de la journée d'étude Money, Money à Marie Haps avec la collaboration de la Vlekho a déjà été une première expérience positive.

La CBTIP a également soutenu deux étudiants lors de leur mémoire de fin d'études : Sara Vandevenne de la Hogeschool Gent pour son travail sur le FastInfO, et Pieter Claes de la HIVT à propos de l'avenir de notre profession. Les résultats seront présentés dans Le Linguiste.

Agnès Feltkamp (Traduction : Stéphanie Maes)

2.7 Interprètes

En Belgique, 2005 a été une année de réflexion pour les interprètes. Bien que le coût de la vie n'ait cessé de croître, notamment après la mise en place de l'Euro, les honoraires offerts aux interprètes indépendants n'ont pas augmenté en conséquence. Ils ont, au contraire, subi une tendance à la baisse.

L'élargissement de l'Union européenne a modifié le paysage des exigences ainsi que des combinaisons linguistiques au sein des institutions de l'UE et parmi d'autres secteurs du marché, comme les Comités d'entreprise européens. Le nombre croissant de fusions et d'acquisitions d'entreprises européennes par des multinationales étasuniennes implique que la plupart des cabines doivent fonctionner avec un retour en anglais. D'autre part, les nouveaux propriétaires de telles sociétés exercent de fortes pressions sur les représentants des salariés afin que ceux-ci apprennent l'anglais, de manière à ne plus devoir recourir à l'interprétation simultanée lors des réunions.

De nouvelles agences ont fait leur apparition et ont tenté d'obtenir une plus grande part du marché de l'interprétation en faisant pression sur le maillon le plus faible : les interprètes indépendants.

C'est dans ce contexte qu'un groupe d'interprètes free-lance a lancé l'initiative d'une lettre ouverte aux agences d'interprétation, visant à sauvegarder des conditions de travail minimales pour les interprètes indépendants. Ce groupe, coordonné entre autres par Max De Brouwer, Adriano Muratori et Yves Maenaut, a mis sur pied un réseau nommé Belagora. La CBTIP a reconnu l'importance de cette initiative.

Yolanda Sala (Traduction : Sylvie Carpent)

3 Projets

3.1 Réunions, rencontres, formations

Rencontre réseau franco-allemand à Bruxelles

La prochaine réunion du Réseau franco-allemand aura lieu du 27 au 29 octobre 2006 à Bruxelles. Le programme pourra être consulté sur le site web de la CBTIP dès le mois de mai. Comme dans les années précédentes, nous comptons avec une soixantaine de participants. Invitation cordiale à toutes et tous!

Silvia Brügelmann

Colloque « Les entreprises et les langues »

Ce colloque aura lieu à Bruxelles, le 17- 18 novembre 2006, dans les locaux des coorganisateurs l'Intitut libre Marie Haps, l'ISTI, et de la Commission de l'union Européenne. L'initiative part de l'Association Internationale Langue et Economie, et d'autres coorganisateurs sont la CBTIP, la Faculté Polytechnique de Mons, les Facultés Universitaires Catholiques de Mons.

Cette XXXIe conférence annuelle aura pour thème les langues et l'entreprise, car les langues sont pour l'entreprise un outil à la fois essentiel et indispensable. Si, dans les sociétés multinationales les langues jouent évidemment un rôle majeur, incontournable, il n'en est pas nécessairement de même pour les autres grandes, moyennes, petites, voire très petites entreprises exportatrices qui n'ont pas toujours conscience de l'importance des langues et de l'image de marque de l'entreprise qu'elles véhiculent ou qu'elles égratignent.

Les entreprises doivent agir sur trois plans dans le domaine des langues: 1. la communication des entreprises et organisations; 2 la formation; 3 la traduction.

Le colloque a pour but de promouvoir les échanges et de souligner les problèmes en la matière. Ce colloque s'adresse :

- aux spécialistes de l'industrie, de l'économie, du commerce, du droit
- aux scientifiques, enseignants et chercheurs
- aux auteurs et rédacteurs techniques, traducteurs et interprètes, enseignants de langues étrangères.

Voir www.cbtip-bkvtf.org pour de plus amples informations.

Norme CEN et certification

Le vote négatif de la CBTIP n'empêchera pas l'entrée en vigueur de la norme CEN. Une réunion informative visant à renseigner et préparer les membres sera organisée vers le mois d'avril ou le mois de mai. Les personnalités qui ont participé à la rédaction de la norme et d'autres spécialistes en matière de certification seront invités à y présenter les avantages et désavantages de cette norme.

(Révision : Sylvie Cartigny)

Traductions littéraires (fiction et non-fiction)

Réunion informative sur les droits d'auteur destinée à tous les traducteurs littéraires. Un représentant de la SABAM assistera à cette réunion.

(Révision : Sylvie Cartigny)

Ateliers consacrés à la traduction juridique

-série d'ateliers consacrés à la traduction juridique espagnol-français (infos : Patricia Alarcon)

-atelier d'étude consacré à la déontologie (destiné aux traducteurs jurés) (infos : Doris Grollmann)

(Révision : Sylvie Cartigny)

Colloque relatif à la traduction et à l'interprétation médicale

Ce colloque aura probablement lieu à Anvers au printemps 2007 et sera organisé en collaboration avec la NGTV et d'autres associations néerlandaises de traducteurs et d'interprètes. Le public visé sera le suivant: traducteurs, enseignants, contacts au sein des sociétés pharmaceutiques et médicales, éditeurs de magazines médicaux.

(Révision : Sylvie Cartigny)

Visites/promenades éducatives

Courtrai, fin de l'été ou automne 2006 : visite du musée du lin, dont la réputation sur le plan international n'est plus à faire !

Johan Vandenbussche & Philip Coucke (Traduction : Pascale Pilawski)

Promenade dans la ville de Gand: Le petit coin. 6 mai 2006

Maja Reimers

Mini-formations

Vu le succès des mini-ateliers, un appel a été lancé le 10 octobre 2005 pour organiser en 2006 trois nouveaux mini-ateliers, mais aucune décision n'a été prise jusqu'ici. Comme les sections organisent par ailleurs d'autres sessions de formation, nous ne pouvons que nous réjouir de l'intérêt manifesté par les membres pour apprendre toujours davantage et faire partager leurs connaissances, ce qui leur permet de mieux répondre aux attentes de leurs clients.

Marie-Louise Bouchoms

-Session comparative des logiciels d'aide à la traduction (DejaVu, MultiTrans, XLIFF, WordFast, Trados), début avril, Bruxelles

Ateliers à Liège

- 11 février: 2ème partie de la présentation Wordfast par Michel Coumanne
- 11 mars: recherches sur Internet, ordre et efficacité dans Outlook
- 22 avril: utilisation efficace et rapide de Word pour traducteurs
- 20 mai: J.-F. Bauduin: Acrobat Reader et les fichiers pdf

Ces ateliers/rencontres mensuels suivis d'un verre dans un café de Liège font également office de 'borrelavond' ou de 'Stammtisch' ou de rencontre des habitués.

Monique Foret

3.3 Actions

Demande d'appellation «Royale»

Nous espérons recevoir dans le courant de l'année une réponse à la demande d'appellation «Royale» pour la CBTIP. Il est possible que nous envisagions ensuite d'adapter le nom de notre association. Il en va de même pour le terme «philologue» qui ne sera plus utilisé dans l'enseignement universitaire.

(Révision : Sylvie Cartigny)

Négociations UNPLIB-FVIB

Les négociations avec l'UNPLIB et la FVIB seront poursuivies dès que la FVIB nous aura communiqué sa décision définitive relativement au montant de la cotisation à payer.

(Révision : Sylvie Cartigny)

Demande de récupération du siège au Conseil Supérieur

Maintenant que nous avons récupéré notre siège au Conseil Supérieur des Indépendants, un représentant du Conseil d'administration assistera régulièrement à leurs réunions. Frieda Depamelaere et Agnès Feltkamp ont été désignées par le Conseil d'administration pour représenter la CBTIP.

(Révision : Sylvie Cartigny)

Norme CEN et certification

La date d'entrée en vigueur de la norme CEN peut éventuellement encore être repoussée, mais la norme est déjà une certitude. Nous ne laissons toutefois pas tomber les bras. Il faut examiner comment la CBTIP peut faciliter le parcours de la certification pour ses membres. La CBTIP bénéficie d'une réduction de 30% sur l'achat du texte de la norme. Ensuite, des modèles pourraient être élaborés, ce qui permettrait de réduire le temps qu'il faut consacrer aux préparations administratives. La possibilité d'une certification en groupe est également à l'étude.

(Révision : Sylvie Cartigny)

Projet de loi pour les traducteurs jurés

La future loi sur les traducteurs et interprètes jurés ne sera qu'une première étape, car après son adoption il faudra encore un plusieurs arrêtés royaux d'exécution demandant encore un travail important. Non des moindre sera la création d'un code de déontologie à établir par une commission spéciale. Comme par le passé, la CBTIP a opté de créer un texte « martyr » pour faciliter le travail. Ce texte existe déjà dans ses grandes lignes et sera au centre des travaux de la commission des traducteurs jurés. Nous espérons pouvoir soumettre au cabinet une proposition définitive encore avant Pâques.

Doris Grollmann

Cartes de membre

Le secrétariat est équipé d'une machine à laminer servant à concevoir des cartes de membre. Ces cartes sont ensuite envoyées aux membres en même temps que les factures acquittées et serviront entre autres de preuve du statut de membre lors d'achats dans les magasins qui offrent des réductions aux membres ou de marque d'identification professionnelle pour les membres appelés à travailler dans les prisons.

(Révision : Sylvie Cartigny)

3.4 Publications

Le Linguiste

L'équipe de rédaction subira quelques changements: nous sommes en train de constituer une nouvelle équipe. Il se peut que l'aspect du Linguiste soit modifié. Les rédacteurs cherchent toujours des candidats pour les aider dans l'exécution des tâches suivantes: la révision de textes, la correction de épreuves, des traductions éventuelles, voire même la rédaction d'articles. N'hésitez pas à contacter le comité de rédaction si vous souhaitez collaborer de façon ponctuelle ou plus permanente.

(Révision : Sylvie Cartigny)

Site web

Ces dernières semaines, le secrétariat s'est occupé de transférer un à un les données des membres. Dès que ce travail sera terminé, nous espérons pouvoir rendre ce site accessible. En voici déjà un petit aperçu.

Olivier Collard



Annuaire

Il ne semblait pas logique de sortir un annuaire avec des données datées (membres qui n'auraient pas renouvelé leur cotisation et nouveau Conseil d'administration). Le Conseil attendra donc jusqu'après l'assemblée générale pour finaliser la liste des membres repris dans l'annuaire.

(Révision : Sylvie Cartigny)

3.5 Contacts internationaux

Il se manifeste un certain intérêt pour des activités eurégionales transfrontalières. Des collaborations sont envisagées avec la NGTV et des associations soeurs allemandes faisant partie de la région des trois frontières Liège-Maastricht-Aix, mais aussi de l'axe Lille-Courtrai.

(Révision : Sylvie Cartigny)

Remerciements

La CBTIP est une association sans but lucratif et s'appuie essentiellement sur le bénévolat pour atteindre ses objectifs, de plus en plus complexes et vitaux. Elle ne peut y parvenir sans le concours d'un bon nombre de personnes, qui toutes se dévouent pour faire progresser les causes que la CBTIP défend.

En premier lieu, nous tenons à remercier notre président d'honneur, Jean-Bernard Quicheron, pour la réalisation du numéro spécial consacré au cinquantenaire de la CBTIP; il en signe l'introduction et s'est chargé de recueillir les textes principaux, puis d'organiser plusieurs



interviews, dont celle de l'ancien président fondateur de notre association, Monsieur Henri Van Hoof. Rappelons que Jean-Bernard Quicheron a assuré la présidence de la CBTIP pendant 18 ans, soit plus d'un tiers de l'existence de l'association. Le flambeau avait été repris ensuite par Doris Grollmann pendant huit années et nous la remercions encore tout spécialement pour toute l'énergie et

la tenacité avec lesquelles elle a guidé la CBTIP jusqu'en mars 2005.

Bien évidemment les administrateurs sont les premiers volontaires à sacrifier leur temps à bien des tâches, que ce soit la gestion journalière, comme les comptes et les admissions, ou des actions plus ponctuelles, comme l'organisation de rencontres qui nécessitent malgré tout une longue préparation. Les noms de ces personnes sont repris dans l'organigramme présenté au début du rapport. Citons également Frédéric Cavallier, démissionnaire en juin, qui a assuré le secrétariat général les deux années précédentes. Personnellement, je les remercie tous pour leur soutien et leurs initiatives ou leur participation très active aux divers activités et actions entreprises cette année.

Mais il y a aussi les volontaires qui gravitent autour de ce Conseil et dont vous avez trouvé les noms sous les divers chapitres de ce rapport. Leur tâche n'est pas moins importante et nous tenons à saluer leur générosité et apprécions vivement leur disponibilité.

Cette occasion nous permet de remercier plus particulièrement Magali Flamme qui, en fin d'année, nous a remis malheureusement son mandat de rédactrice en chef du Linguiste. Pendant près de 5 ans, elle s'est occupée de recueillir et sélectionner les articles, d'assurer le suivi, la révision, la mise en page et la vérification des épreuves, sans oublier de gérer les contacts avec l'imprimeur.



En outre, grâce à Magali, le numéro spécial pour le cinquantenaire a pu paraître en un temps record tout en faisant l'objet du même soin apporté aux numéros trimestriels. Merci encore pour cette prouesse marquant notre jubilé.

Il y a aussi d'autres petites équipes moins visibles, mais non moins actives.

Citons l'équipe des traducteurs volontaires, initiée par Erik Vertriest, comptant Katleen et Martine De Bruyn, Catherine Thys, Johan Vandenbussche, Els Denoulet, Mark Beringhs et Erik lui-même (vers le NL) ainsi que Yannik Alexandre, Ann De Winne, Stéphanie Maes, Pascale Pilawski, Delphine Rossini (vers le FR), qui assistent les membres du Conseil pour la traduction de leurs textes ou s'occupent régulièrement de la traduction de la Newsletter.

En dehors de ce pool, Jacques Marlier révise régulièrement mes écrits en français et Pascale Pilawski et Delphine Rossini sont régulièrement sollicitées pour les traductions de mes textes.

D'autre part, Katleen et Martine De Bruyn, ainsi qu'Els Govaerts, assistent Christine Lamarche dans la rédaction et la mise à jour du Vademecum du traducteur, rédigé par cette dernière.

Magali Flamme, Monique Foret, Maja Reimers, Isabel Bracke, Katleen De Bruyn, Yolanda Sala et Dan Frett qui se sont portés volontaires pour tester et traduire le nouveau site web.

Que toutes et tous soient remerciés pour leur contribution si précieuse.

N'oublions pas non plus Edward Haasl, précieux par ces conseils judicieux sur les pratiques commerciales.

Notre gratitude va aussi aux responsables des sections, qui organisent des activités pour leur région: Johan Vandenbussche et Philip Coucke à Courtrai, Martine De Bruyn et Bart Mylemans à Anvers, Monique Foret à Liège, Winfried Zöller à Bruxelles

Pour l'organisation des borrelavond, Philip Coucke et Johan Vandenbussche à Courtrai, Martine De Bruyn et Fred Geysels à Anvers, Edward Haasl et Isobel Mackie à Louvain, Maja Reimers, Tineke Jager et Catherine Thys, et en dernier lieu, Benjamin Heyden à Charleroi et Veerle De Bruyn à Bruxelles, sont toujours à leur poste d'hôte et hôtesse.

D'autres personnes nous ont aidé à réaliser certains projets : lors de la journée Money, money, imaginée par Monique Foret : Isabelle Collard a contribué à la recherche des orateurs, Monique Jordens, enseignante chez Marie Haps, s'est chargée de régler certains aspects pratiques de la journée et a assuré les contacts avec l'étudiant interprète vers le français, tandis que Erik Uytterhoeven de la Vlekho nous a présenté les étudiants interprètes néerlandophones. Ces étudiants ont été accompagnés pendant la journée par Eric Schade et Patrick Rondou.

Nous nous excusons si nous avons oublié quelqu'un. Tant d'autres personnes et surtout les membres qui nous soutiennent par leur présence aux différentes manifestations de la CBTIP méritent tous notre gratitude et nous encouragent à poursuivre la voie tracée par nos prédécesseurs. Gageons que nous nous préparons ainsi un avenir qui soit à la hauteur de nos aspirations professionnelles.

Agnès Feltkamp (Rédaction : Marie-Louise Bouchoms)